

**L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION
PULMONAIRE DU CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 DÉCEMBRE 2016

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA
TABLE DES MATIÈRES
LE 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>Page</u>
Table des matières	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Bilan	4
État des revenus et des dépenses et de l'actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux membres de
L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada**

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016 et l'état des revenus et dépenses et des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire ses revenus de dons et d'autres événements de la collecte de fonds comme de nombreux sociétés à but non-lucratif, dont l'intégralité n'est pas susceptible d'une audit satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces dons et d'autres événements de collecte de fonds sont limitées aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisation et nous n'avons pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux revenus, l'excédent des revenus sur les dépenses, les actifs et les actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, sauf pour ce qui est de l'effet des éventuels ajustements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions pu nous assurer de l'exhaustivité des données relatives aux dons et de la collecte de fonds dont il est en question au paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hyatt Lassaline LLP

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

203-2510 Ouellette Avenue
Windsor, Ontario

le 23 mai 2017

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

BILAN

LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
	\$	\$
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse (note 3)	226 989	98 775
Investissements temporaires (note 4)	58 524	57 651
Rabais de la TVH et TPS	20 017	11 956
Frais payé d'avance	2 315	500
	<hr/> 307 845	<hr/> 168 882
IMMOBILISATIONS (note 5)	2 994	4 714
	<hr/> 310 839	<hr/> 173 596
<hr/>		
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
PASSIFS À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus (note 6)	24 185	7 695
Revenus reportés (note 7)	136 075	64 000
	<hr/> 160 260	<hr/> 71 695
<hr/>		
ACTIFS NETS		
Actifs nets – investis en immobilisations	2 994	4 714
Actifs nets – non affectés	147 585	97 187
	<hr/> 150 579	<hr/> 101 901
	<hr/> 310 839	<hr/> 173 596
<hr/>		

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA
ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES ET DES ACTIF NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
	\$	\$
REVENUS		
Dons, parrainages et bourses	326 315	371 923
Frais d'adhésion	105 655	88 970
Prélèvement de fonds	20 203	65 853
Gala		5 907
Investissements	932	79
	<hr/> 453 105	<hr/> 532 732
DÉPENSES		
Honoraires	5 000	11 572
Amortissement	1 720	1 448
Sensibilisation et promotion	17 226	6 342
Congrès et soutien pour le congrès	53 866	207 729
Prélèvement de fonds	9 158	12 482
Gala		3 623
Assurance	3 668	5 314
Portion non remboursable de TPS et TVH	6 096	10 148
Fournitures de bureau	34 670	29 585
Imprimerie et frais postaux	59 779	38 373
Loyer	21 735	26 357
Bourses	20 000	21 225
Téléphone	4 624	3 566
Reconnaissance des volontaires	2 062	
Services de traduction	7 706	2 839
Salaires et avantages sociaux	132 426	153 447
Site web	24 691	15 399
	<hr/> 404 427	<hr/> 549 449
EXCÉDENT(INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	48 678	(16 717)
ACTIFS NETS, DÉBUT DE L'ANNÉE	101 901	118 618
ACTIFS NETS, FIN DE L'ANNÉE	<hr/> 150 579	<hr/> 101 901

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	48 678	(16 717)
Amortissement	1 720	1 448
	<hr/> 50 398	<hr/> (15 269)
Variation des éléments hors caisse		
Diminution (augmentation) de rabais de la TPS/TVH	(8 061)	(5 359)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(1 815)	11 655
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et frais courus	16 490	(12 856)
Augmentation (diminution) des revenus reportés	72 075	(36 000)
	<hr/> 78 689	<hr/> (42 560)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	<hr/> 129 087	<hr/> (57 829)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :		
Investissement en immobilisations		(3 526)
Augmentation des dépôts à terme	(873)	50 029
	<hr/> (873)	<hr/> 46 503
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA LIQUIDITÉ	<hr/> 128 214	<hr/> (11 326)
LIQUIDITÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE	<hr/> 98 775	<hr/> 110 101
LIQUIDITÉ À LA FIN DE L'ANNÉE	<hr/> 226 989	<hr/> 98 775
Liquidité :		
Encaisse	<hr/> 226 989	<hr/> 98 775

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2016

1. HISTORIQUE DE L'ORGANISME ET SES OBJECTIFS

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada est une société à but non lucratif sans actions de capital, fondée le 19 février 1999 sous la loi sur les corporations canadiennes et enregistrée comme fondation publique nommée La Société d'hypertension pulmonaire du Canada. En 2008, l'organisation a changé son nom à L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada. Comme fondation, l'organisation est exempte de charges d'impôts.

L'association a pour but d'entreprendre les programmes d'éducation publique, le soutien des personnes atteintes et leurs soignants, la publication et distribution d'information concernant l'hypertension pulmonaire, plaider pour toutes personnes souffrant de l'hypertension pulmonaire et pour promouvoir et fournir des fonds pour la recherche dans la cause, le contrôle, et la guérison de l'hypertension pulmonaire.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les méthodes comptables de l'organisme sont conformes aux normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois.

Comptabilisation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour la comptabilisation des contributions, sauf pour les dons et parrainages qui sont enregistrés lorsque les montants sont reçus. Ou l'utilisation des contributions a été spécifiée pour les périodes futures, telles que des bourses d'études et les parrainages, les revenus sont reportés.

Les frais d'adhésion sont comptabilisés comme revenus proportionnellement sur l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des obligations. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des revenus et des dépenses.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.

Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur, l'Association comptabilise les coûts de transaction en charges à mesure qu'ils sont engagés. Pour les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués au coût après amortissement, ils sont ajustés par les coûts de transaction aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2016

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisations des estimations

La préparation en conformément aux normes comptables canadiens pour les organismes sans but lucratif requiert la direction a faire des estimations qui affectent les actifs et passifs aux dates de la préparation du bilan ainsi que les revenus et dépenses comptabilisées. Les résultats actuels peuvent différer des montants estimés par la direction lorsque d'autres informations pertinentes sont accessibles, surtout concernant les frais courus.

Services bénévoles

Le travail de l'Association dépend des services de nombreux membres bénévoles. La valeur des services bénévoles n'est pas reconnue dans ces états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine. Les immobilisations contribuées sont présentées à leur juste prix selon la date de contribution. Les coûts d'entretien et réparation sont présentés comme dépense, soit que les coûts pour améliorer les immobilisations et la durée de vie estimée sont ajoutés au coût de l'immobilisation. Lorsqu'un immobilier n'est plus utile à l'association et son habileté à offrir ses services, la valeur comptable est ajustée à la valeur résiduelle.

Les charges d'amortissements sont calculées selon les taux si dessous :

Mobilier et équipement	30 % dégressif
Matériel informatique	5 ans linéaire
Logiciels	3 ans linéaire

3. ENCAISSE

L'encaisse inclut 10,000 \$ (2015 - 0 \$) qui sont affectés pour les bourses à être distribué durant l'année fiscale ultérieure.

4. INVESTISSEMENTS TEMPORAIRES

Les investissements temporaires représentent deux Certificats de Placement Garanti (CPG); le premier rapportant un taux d'intérêt au taux préférentiel moins 2.1 %, date d'échéance janvier 2018 et le deuxième rapportant un taux d'intérêt au taux préférentiel moins 2.1 %, date d'échéance août 2017.

5. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent les montants suivants :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	\$	\$	2016	2015
			\$	\$
Mobilier et équipement	5 578	3 092	2 486	3 551
Matériel informatique	3 145	2 637	508	1 137
Logiciels	13 657	13 657		26
	22 380	19 386	2 994	4 714

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2016

6. PASSIF FINANCIER GARANTI

Un montant inclu dans les comptes fournisseurs représente une balance payable à MasterCard de 5 278 \$ (2015 - 2 325 \$). Ce montant est garanti par un CPG au montant de 7 291 \$ qui est inclus dans les investissements temporaires.

7. REVENUS REPORTÉS

Revenus reportés inclus :

	2016	2015
	\$	\$
Bourses et parrainages	66 075	46 500
Frais d'adhésion	70 000	17 500
Revenus reportés	136 075	64 000

8. ENGAGEMENT

L'Association a une entente pour la location de ses lieux et doit payer un montant de 11 250 \$ annuellement jusqu'au 30 avril 2019. De plus, l'Association recevra une réduction de loyer de 2 700 \$ annuellement et sera responsable de payer les coûts d'exploitation et les taxes municipales pendant cette période, estimés à 9 450 \$.